

Règlementation en vigueur sur l'étiquetage, conception pratique d'une étiquette Le 17 février 2016

Public concerné : Agriculteurs, et Porteurs de projet, souhaitant mettre aux normes et améliorer leurs étiquettes, en fonction des circuits de vente

Contenu

Mercredi 17 février 2016

De 9h à 13h

- Etude de la réglementation INCO en matière d'étiquetage des denrées alimentaires pré-emballées ou non
- Les nouveautés apportées par le nouveau règlement et les dates de mise en application
- Mentions obligatoires et spécifiques à certains produits, à la demande des stagiaires: confitures, sirops, produits laitiers, produits carnés transformés,...

- Utilisation des codes-barres

Mercredi 17 février

2016

De 14h à 17h

- Spécificités de l'étiquetage des denrées certifiées bio, ou en conversion
- Exemples d'étiquetages nutritionnels
- Etudes de cas concrets et amélioration à apporter, sur la base des étiquettes apportées par les stagiaires

Infos complémentaires



• AGRIBIOVAR •
Les Agriculteurs Bio du Var

Durée de la formation 1 jour(s)

Tarifs

Adhérent 20E/j€

Non adhérent 30E/j€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Joseph RANDRIAMANANANDRO

agribiovar@bio-provence.org

Agribio 83

Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne

83 340

CANNET DES MAURES

Tel. 04 94 73 24 83

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

17 févr 2016

09:00 - 17:00 (7hrs)

A la Maison du Paysan, Le Cannet des Maures

83340 Le CANNET DES MAURES

Claire JULIEN, Formateur au CFPPA De Florac

Financeur(s)

